



Les Cahiers  
de la Fondation Rurale  
de Wallonie

N°7

# Agriculteurs et voisinage

*Comment cohabiter harmonieusement  
grâce à quelques actions préventives  
initiées dans les opérations de  
développement rural.*



FRW





## Les actions en faveur de l'agriculture dans les opérations de développement rural

Robert MEUREAU,  
Président de la FRW

Au cours des ODR, les agriculteurs sont à chaque fois spécifiquement invités par nos agents de développement qui tiennent à les inclure dans l'ensemble de la démarche, au même titre que les autres catégories de citoyens.

Si rencontrer les attentes des agriculteurs n'est pas chose aisée tant la conviction est parfois forte que le destin de notre agriculture se joue à un niveau bien supérieur à celui de l'échelle communale, des actions sont néanmoins régulièrement mises en place dans nos communes.

Outre la prévention des conflits avec le voisinage (au travers d'actions comme les fermes ouvertes, les chroniques agricoles, l'amélioration des abords de fermes, le nettoyage des bords de route... qui constituent l'objet de ce Cahier), les ODR génèrent – en faveur des agriculteurs – des projets de plusieurs natures. On peut citer :

- Des soirées-débats d'information pratique sur les aides financières.
- Des informations techniques, par exemple sur les

mesures agri-environnementales, les maladies du bétail, l'entretien des haies, la diversification, les permis d'exploiter, le tourisme à la ferme...

- L'amélioration de voiries agricoles.
- L'organisation de marchés et vitrines de produits locaux.
- La création de services de remplacement.
- Le ramassage des bâches et plastiques.
- Le partage d'outils (taille-haies, balayeuses de rue...).
- Des unités de bio-méthanisation.

En participant à l'opération, les agriculteurs profitent aussi de l'opportunité qui leur est ainsi donnée d'influer sur la conception des aménagements publics afin que ceux-ci tiennent compte notamment du charroi agricole et forestier.

Autant que possible, ces projets sont réalisés en collaboration – ou en coordination – avec les bureaux régionaux de la Fédération Wallonne de l'Agriculture, la Direction Générale Opérationnelle de l'Agriculture ainsi que les agents des Parcs naturels concernés.

## Une opération de développement rural...

- Une O.D.R. est un processus participatif au niveau communal organisé par un décret de 1991 de la Région wallonne.
- Ce processus débouche, après diagnostic de la situation, sur la formulation et la mise en œuvre d'un Programme Communal de Développement Rural (P.C.D.R.).
- Ce programme énonce une stratégie globale et intégrée sur tous les aspects de la vie locale. Il cherche donc à développer harmonieusement l'économique, le social, le culturel et l'environnement. L'impact des projets pour les générations futures est autant que possible pris en considération.
- Les projets peuvent être financés ou co-financés par le Ministre de la Ruralité.
- Si c'est bien le Conseil communal qui détient le pouvoir de décision finale, la Commission Locale de Développement Rural (CLDR) – où siègent des représentants de toutes les catégories sociales – constitue le principal lieu de débat, de réflexion et de conception.
- Les agents de développement de la FRW, garants et animateurs de la participation citoyenne, accompagnent plus de 80 opérations de ce type.

## Une cohabitation souvent sans problème

Depuis plus de trente ans, la campagne wallonne se repeuple. Elle attire de nouveaux habitants en quête d'espace et de verdure. Occupants traditionnels du milieu rural, les agriculteurs - devenus bien moins nombreux - ne constituent plus la catégorie sociale majoritaire et dominante. La population des villages se diversifie et les usages du milieu rural se multiplient.

La fonction résidentielle tend à prendre le pas sur les autres: la majorité des habitants du monde rural travaillent ou étudient en ville ; la campagne n'est pour eux, bien souvent, qu'un lieu de séjour et de détente.

Dans cette Wallonie rurale qui change, les relations entre anciens et nouveaux occupants de l'espace se passent malgré tout plutôt bien.

Agriculteurs, forestiers, maçons, employés de banque, ouvriers, enseignants, infirmières, retraités ou étudiants... la plupart nouent avec leur voisinage des relations empreintes de respect réciproque, de compréhension et d'entraide. La plupart font spontanément les efforts nécessaires pour vivre en paix et y parviennent. Les voisins vivent en bonne intelligence mais cette performance quotidienne fait rarement les grands titres de la Presse !



### Quelques récriminations, de part et d'autre

Au fil de leurs consultations villageoises, nos agents de développement ont pris note de quelques griefs revenant fréquemment. En voici une sélection, tels qu'ils ont été exprimés...

#### Des agriculteurs témoignent...

« Ils voudraient qu'on cultive comme dans le passé, pour faire joli ! »

« Ils se plaignent pour de soi-disant nuisances : beuglement des vaches, bruits de la traite, odeurs du fumier, routes salies. Bref, ils ne supportent pas les gens qui travaillent. »

« Ils ne veulent rien près de chez eux, salle de village, dépôts de céréales, garages pour tracteurs, étables modernes... »

« On ne sait pas s'expliquer avec eux, c'est tout de suite des papiers, des pétitions, des plaintes, et pas de conversation amicale. »

« Ils achètent tout : terres, maisons. Ca fait monter les prix pour nos enfants. »

« Promeneurs, cavaliers passent à travers les champs. Ils laissent les barrières ouvertes et des déchets dangereux pour le bétail. »

#### Des voisins s'insurgent...

« Ils font la course aux hectares, aux plus gros tracteurs. Et ensuite, ils viennent se plaindre. »

« Ils étendent le lisier les dimanches et jours fériés. »

« Les fermiers sont minoritaires dans le village et ils veulent encore faire la loi. »

« Ils polluent la nappe aquifère, les cours d'eau, avec des déchets plastiques, des produits phyto. Ils brûlent des pneus. »

« Ils arrachent les haies, comblent les mares. Ils détruisent la nature. »

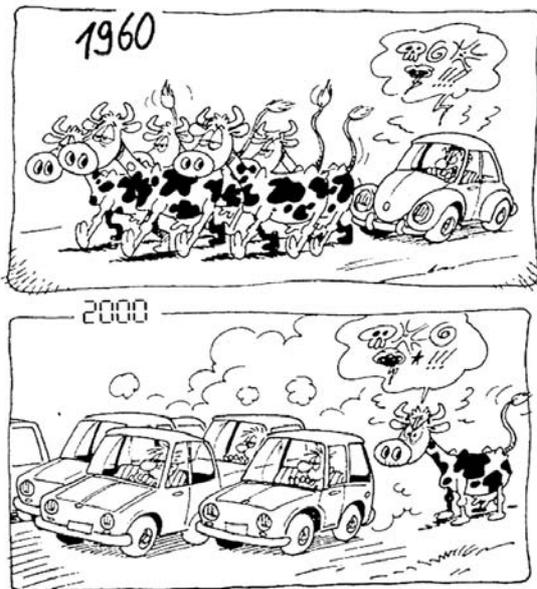
« Ils font disparaître les sentiers, ils labourent les chemins ou les clôturent. »

## Parfois, des points de friction

Les conflits marquent davantage les esprits et font oublier les bonnes relations quotidiennes.

Ils sont la conséquence de la concurrence de plus en plus pressante qui s'installe entre les utilisateurs d'un espace rural toujours plus convoité. Ils proviennent aussi de modes de vie et de mentalités qui – parfois – s'opposent.

En entendant les récriminations des uns et des autres, on



identifie six points d'achoppement qui peuvent altérer les relations entre les agriculteurs et les autres habitants (pas uniquement les nouveaux arrivants !) :

### 1. L'impact sur le cadre de vie de l'intensification des pratiques agricoles

Les techniques intensives, auxquelles sont de plus en plus contraints nos agriculteurs, comportent des conséquences sous forme d'odeurs, de bruits et d'atteinte au paysage. Certains élevages industriels font craindre des accidents naturels comme les inondations ou encore des pollutions chimiques ou organiques des eaux et du sol. A cette dernière critique, les agriculteurs rétorquent que leurs interventions sont bien mieux contrôlées et maîtrisées que celles des apprentis jardiniers qui traitent leur carré de pelouse comme bon leur semble, à grand renfort de désherbants.

### 2. Les chemins

Les villageois reprochent aux agriculteurs de confisquer certains chemins bordant leur ferme ou leurs champs et d'y interdire la promenade. A leur tour, les exploitants se plaignent que les voiries agricoles sont fréquentées par des villageois motorisés ou par des promeneurs dont les chiens dérangent le bétail. Ils ne voient pas d'un très bon œil non plus les cavaliers qui traversent les cultures...

### 3. La bio-diversité

Les monocultures, l'arrachage des haies, les intrants divers... maintes pratiques agricoles sont montrées du doigt, accusées de réduire la diversité des espèces et de mettre ainsi à mal l'ensemble de l'écosystème et du patrimoine collectif. Mais n'est-ce pas oublier un peu vite que de plus en plus d'agriculteurs, grâce aux mesures agri-environnementales, assurent le renouvellement des espèces sur de nombreux hectares de haies, de mares, de prairies naturelles et de fauches tardives ?

### 4. Le charroi agricole

Liés à la modernisation des exploitations, machines et engins apparaissent de plus en plus gigantesques et menaçants lors de la traversée des villages. Leur cheminement – jugé bruyant, lent et salissant – encombre les routes. Certains villageois s'en plaignent. De leur côté, les agriculteurs réclament le rabotage des casse-vitesse et l'élargissement des ronds-points. Ils rappellent que ce n'est pas leurs rares tracteurs qui empêchent aujourd'hui les enfants de jouer à la marelle sur la rue...





Ces conflits, petits et grands, ont des conséquences qui dépassent le cadre de la ruelle ou du village. Même limités, peu fréquents, ils compromettent ici ou là le développement de nos communes rurales en entraînant à leur suite deux impacts majeurs :

1. Un frein à la modernisation et à l'adaptation des exploitations agricoles mais un obstacle aussi à tout développement économique car, sur la défensive, les villageois se braquent et refusent toute activité productive dans leur environnement.
2. Les agriculteurs connaissent un isolement grandissant. En conflit avec le voisinage, se sentant mal-aimés, ils ne s'investissent plus dans la vie locale. Ils en viennent presque à limiter leur univers à ceux qui, comme eux, vivent du travail de la terre.

Voilà pourquoi il est partout urgent de prendre des mesures de prévention pour éviter que ce phénomène, jusqu'ici limité, ne s'étende.

### 5. Les terrains disponibles

Pour la moindre parcelle de pâture, la concurrence fait rage dans les villages wallons. Entre agriculteurs soucieux de consolider leur exploitation et villageois désireux d'élever quelques chevaux ou moutons d'agrément, le torchon brûle parfois et les prix montent !

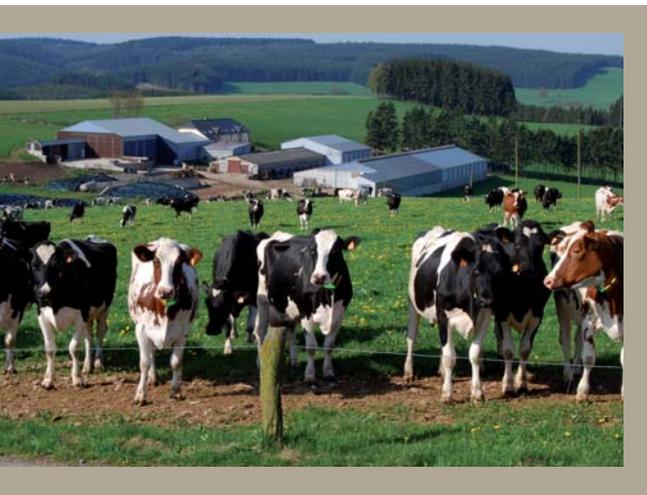
### 6. La traversée du village par les troupeaux

Plus rare aujourd'hui grâce aux remembrements, le transfert du bétail d'une pâture à l'autre provoque chez certains riverains des plaintes bien connues : ralentissements routiers, salissures et parfois divagation des bêtes dans les pelouses... !



## Les « zonings agricoles », une idée à débattre !

D'abord en France, aux Pays-Bas et désormais chez nous, l'idée de localiser les agriculteurs dans des zones d'activité économique spécialisées fait son apparition. Concentrer les nuisances, les éloigner des lieux d'habitation constituent, semble-t-il, les raisons de ce projet. Pourtant, il paraît évident que la place des agriculteurs se trouve dans les villages et aux abords parce que l'agriculture est un élément vital de la culture et du mode de vie de la ruralité et des ruraux. En priver les villages, c'est extirper leur âme et les conduire progressivement vers la cité-dortoir. Cantonner les agriculteurs dans des ghettos, c'est les empêcher de participer à la vie sociale. Cela dit, la formule peut avoir des avantages, par exemple sur le plan environnemental et énergétique. On pense aux facilités qu'elle peut offrir en matière de bio-méthanisation et aux synergies avec l'industrie agro-alimentaire. Dès lors, si le zoning agricole ne peut constituer le modèle de l'agriculture de demain, dans certains cas précis, où tous trouvent une meilleure qualité de vie, il pourrait représenter une opportunité. En tous cas, le débat est ouvert.



### Les élevages intensifs

En cette matière, la FRW prône que chaque projet fasse, dès sa première conception, l'objet d'une information complète et vulgarisée à l'intention des riverains. Il faut que les réunions de concertation soient structurées, bien conduites par un animateur compétent et que des spécialistes y apportent un éclairage indépendant. C'est se donner une chance d'éviter ou de réduire des incompréhensions et des levées de boucliers parfois totalement irrationnelles.

## Les recommandations de l'Université Rurale Wallonne

L'URW a consacré un de ses « itinéraires » au thème « Agriculteurs et riverains ». A l'issue des visites de terrain et des débats rassemblant des participants d'horizon divers dont des agriculteurs, des nouveaux ruraux et des observateurs attentifs de la ruralité, les recommandations suivantes ont été formulées parmi d'autres :

1. **Chacun a une responsabilité individuelle** dans l'émergence d'un conflit. Les attitudes adoptées par les individus sont donc déterminantes. Personne n'est l'unique maître de l'espace rural. Chacun doit minimiser l'impact de ses activités en adoptant des comportements respectueux du travail et de la qualité de vie de l'autre.
2. **Des lieux de rencontres**, salles collectives, doivent être créés dans les villages : ils donnent davantage de chance au dialogue.
3. **La communication doit être continue.** Pour l'agriculteur, cela signifie ne pas se limiter à entrer en communication avec son entourage à la veille d'un projet. Le dialogue se prépare et s'entretient tout au long des saisons...
4. Un projet de développement agricole doit être présenté aux riverains **avant l'introduction officielle** pour l'obtention du permis. Ceci, afin de pouvoir éventuellement le modifier en fonction des remarques.

Plus d'info : Les Actes de l'URW 2003 disponibles à la FRW ou sur [www.urw.be](http://www.urw.be)

## La prévention, meilleure conseillère

Pour empêcher l'apparition des conflits ou en réduire la portée, trois types de mesures se retrouvent dans les opérations de développement rural :



### 1. Une intervention réglementaire

Des règlements communaux peuvent s'ajouter à des bonnes pratiques d'aménagement du territoire en annonçant quels sont les comportements des uns et des autres que le pouvoir communal entend interdire. Voyez notre exemple en page 8. Il souligne la nécessité de coordonner les efforts au sein des zones de police.

### 2. Une action de communication

Instaurer le dialogue pour faire l'économie d'un conflit, c'est l'ambition des actions de sensibilisation qui éclosent un peu partout. Journées portes ouvertes, chroniques agricoles dans le bulletin communal, chartes, films vidéo, réunions

de sensibilisation... le choix est vaste et fait l'objet de la majorité des exemples illustrés dans les pages suivantes.

### 3. Une action sur le terrain

Une opération de développement rural, ce n'est pas uniquement imaginer. C'est aussi agir. Certains de nos exemples – tels le marché de Tintigny ou la verdurisation des abords de ferme à Froidchapelle – montrent que, sous la houlette de nos agents de développement, des actions concrètes se mettent en place qui peuvent changer significativement l'image que les agriculteurs et leurs voisins entretiennent les uns des autres. Illustrations en pages 13 à 15.



## Un règlement communal qui précise les incivilités

### FERNELMONT

Le PCDR de cette commune prévoit l'élaboration d'un « code de bonne conduite rurale » pour répondre à une multitude de petits problèmes généraux affectant la qualité de vie au quotidien : bruit de mobylettes, chiens errants, feux, haies non taillées... Par ailleurs, depuis 2005, la loi fédérale autorise les communes à punir les incivilités par des amendes administratives. Au sein de la Commission Locale, un groupe de travail, composé notamment d'agriculteurs, s'est donc donné pour tâche de confectionner un règlement général. Deux problèmes sont apparus :

- La nécessité de se coordonner avec les autres communes de la zone de police afin de ne pas obliger les représentants de la loi à jongler avec des dispositions différentes selon les lieux.
- La nécessité de répondre néanmoins, de manière spécifique, au caractère rural et agricole de Fernelmont où certaines dispositions urbaines – contenues dans le modèle de règlement fourni par la zone de police – sont difficilement applicables.

Au prix de quelques particularités au sein de la zone, des nuances ont donc été apportées pour permettre aux agriculteurs de Fernelmont de garder suffisamment de marge de manœuvre et d'exercer leur activité dans de bonnes conditions. Chacun dans la commune connaît désormais les comportements prohibés, ce qui devrait faciliter la vie collective. Règlement consultable sur le site [www.fernelmont.be](http://www.fernelmont.be). Il sera complété par un document plus positif : une charte de convivialité.

*Dans ce processus règlementaire, le rôle de notre agent de développement a été, au départ, d'attirer l'attention du Collège sur l'opportunité de concevoir ce règlement avec la Commission Locale de Développement Rural, en rappelant le projet de code de bonne conduite prévu par le PCDR. Le rôle de notre agent a été ensuite d'animer le groupe de travail, d'en faire le compte-rendu, de transmettre les propositions au Collège et de relayer, en retour, les décisions de ce dernier vers la CLDR.*



## Une brochure d'accueil qui fleure bon la campagne

### ORP JAUCHE



En concevant leur PCDR, les habitants de la commune ont placé en premières priorités la publication d'une brochure d'accueil des nouveaux arrivants. Motif : les difficultés de ceux-ci à s'intégrer et plus particulièrement à tolérer les activités agricoles, son charroi, ses bruits, ses odeurs ! Dès lors, dans les premières pages de la publication, on lit notamment ceci :

*« Vous avez décidé de chercher à la campagne un havre de calme et d'air pur...(...) »*

*Il vous arrivera d'être réveillé à l'aube par le chant d'un coq.*

*Il vous arrivera de devoir ralentir pour permettre la circulation du charroi agricole ou le passage d'un troupeau.*

*Il vous arrivera de découvrir la carte de visite d'un bovidé...*

*Il vous arrivera (...) d'avoir le sommeil bercé par le cliquetis d'une moissonneuse-batteuse.*

*Il vous arrivera d'entendre des cris d'animaux domestiques, beuglement d'une vache, grognement d'un porc, jargon d'un jars, nasillement d'un canard, aboiement d'un chien...*

*Il vous arrivera d'avoir les narines sollicitées par des odeurs un peu fortes...*

*Vous l'aurez compris, Orp-Jauché n'est pas un parc résidentiel retiré du monde... »*

La brochure a été réalisée par l'Office communal du Tourisme (elle comporte une description du patrimoine local, des infos pratiques). Elle est remise systématiquement à chaque nouvel arrivant. Subvention du Commissariat Général au Tourisme : 30%.

*Dans la réalisation de cette publication, le rôle de notre agent de développement a été de relayer vers les acteurs communaux les constats et les propositions de la population en matière de relations agriculteurs et riverains émis lors des réunions de consultation.*

## Une charte de convivialité – LONTZEN

Une charte de convivialité entre agriculteurs et non agriculteurs, en quelque sorte un « code de bonne conduite réciproque », voilà ce qu'un groupe de travail de la CLDR, composé de représentants des deux groupes sociaux, s'est mis en tête de réaliser. Il y est parvenu sous la forme d'un document imprimé habilement illustré par une dessinatrice locale. On y rappelle le caractère rural et agricole de la commune. On y précise les comportements souhaités de chacun.

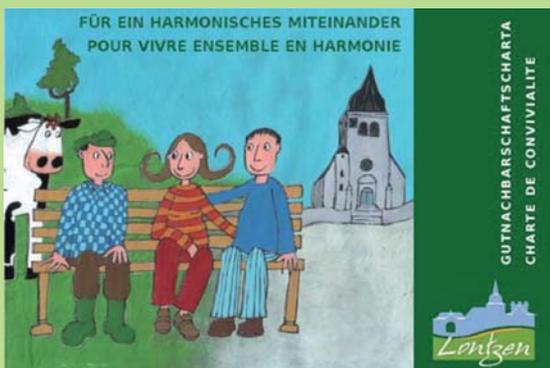
La charte a été distribuée à tous les ménages. Une conférence de presse a annoncé sa sortie. Chaque nouvel arrivant la reçoit. Mieux : elle est automatiquement envoyée à chaque demandeur d'un permis d'urbanisme ! On la cite dans le bulletin communal. On la distribue lors des journées « fermes ouvertes » et l'on songe à présent à en faire la promotion dans toutes les écoles de la commune.

L'idée est en effet que - si l'on veut maintenir le rôle majeur, économique, social et culturel, de l'agriculture

dans une commune comme Lontzen, subissant une forte pression résidentielle - il faut une action locale, concertée, soutenue par les pouvoirs publics. Il faut changer l'image de l'agriculteur-pollueur. Il faut aussi changer la vision idyllique de la campagne qu'importent les nouveaux arrivants.

La Commune a financé l'édition de la charte qui a été bien reçue par toutes les parties. Celle-ci poursuit sa vie, régulièrement, dans le bulletin communal sous forme d'extraits et d'illustrations parlantes.

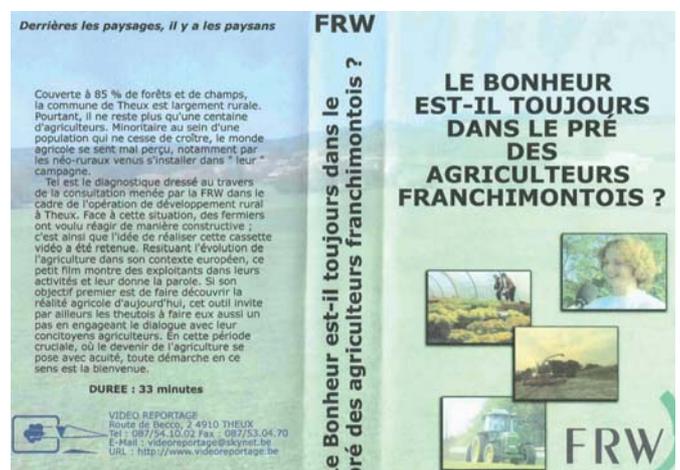
*Dans cette action, le rôle de notre agent de développement a consisté à animer le groupe de travail, à en rédiger les synthèses, rechercher la documentation, rédiger les textes, assurer les liens avec l'illustratrice et avec la Commune, rappeler des thématiques provisoirement oubliées par le Groupe. Cet accompagnement au quotidien a garanti une bonne coordination, la continuité de l'action et la bonne fin du projet.*



## Un film vidéo – THEUX

Interrogés au cours de l'opération de développement rural, les agriculteurs ont dit leur sentiment d'être mal compris et d'exercer un métier mal perçu par leurs concitoyens. Ils ont exprimé leur besoin de mieux faire connaître leur activité et d'en donner une meilleure image. La Commission locale de développement rural, son groupe de travail « agriculture » et le Collège communal ont donc confié à un professionnel la tâche de réaliser un film vidéo destiné aux habitants de la commune, présentant la réalité de la vie des agriculteurs, leur métier et la question de leur devenir. Le film, d'une durée de trente minutes, a été présenté dans les villages, suivi d'un débat. Coût : 2.000 euros, financés par la Commune.

*Le rôle de notre agent de développement a été d'élaborer le scénario et le commentaire en concertation avec les agriculteurs, d'organiser le tournage et les interviews, enfin, d'aider le réalisateur lors du montage.*



## Des fermes ouvertes aux enfants

### FRASNES-LEZ-ANVAING



Par une belle journée de juin, les enfants des écoles primaires de la commune sont à pied d'œuvre pour un circuit pédagogique dans les exploitations agricoles de l'entité. Un petit-déjeuner composé de produits fermiers – lait, pain-gâteau et beurre – inaugure cette journée d'école pas vraiment comme les autres. « Dis monsieur, explique-moi la ferme », le slogan de la première opération, en 2002, constitue un programme ambitieux qui permettra d'aborder successivement les procédés de transformation du lait, l'élevage de races sélectionnées, la filière viande, le cheval de trait, l'élevage des volailles, les vertus du lait d'ânesse... des sujets exploités par les instituteurs une fois rentrés en classe. En clôture de la journée, un concours de dessins est lancé, dont les œuvres seront mises en valeur ultérieurement lors de la foire agricole de septembre. A la clef, pour le gagnant, un week-end dans un gîte à la ferme offert par Accueil Champêtre en Wallonie.

Cette opération, lancée en 2002 et 2007, répond à un des objectifs du PCDR : « Consolider le secteur agricole via la communication » en expliquant aux citoyens les contraintes des agriculteurs. Coût : environ 4.000 euros co-financés par le Ministère de l'Agriculture et de la Ruralité, APAQW, la Province et la Commune.

*Le rôle de notre agent de développement a été de prendre les contacts avec les agriculteurs et les enseignants, d'organiser le programme et les itinéraires des autobus et de rechercher les financements, le tout en collaboration avec l'échevin de l'agriculture et du développement rural.*

## Le patrimoine agricole à l'honneur – FERNELMONT

Dans le cadre des journées du patrimoine, en septembre 1996, consacrées au patrimoine rural, treize fermes en activité ont ouvert leurs portes au public et organisé diverses activités : démonstration du travail agricole, promenades en attelage, ventes de produits et – bonne idée pour attirer les parents ! – exposition dans chaque exploitation des dessins d'écoliers de la commune... C'est le groupe de travail « agriculture », au sein de la CLDR, qui en a pris l'initiative pour répondre à l'objectif du PCDR « Valoriser l'image agricole aux yeux de la population ».

Financement communal, avec le soutien du syndicat d'initiative, du Ministère Fédéral des Classes Moyennes et de l'Agriculture, de la Fédération touristique provinciale et de l'ORPAH.

*Au départ de cette opération, le rôle de notre agent de développement a été d'attirer l'attention de la Commune et des agriculteurs sur l'opportunité offerte par les journées du patrimoine pour donner de l'ampleur à l'évènement. Par la suite, il a organisé et animé le Groupe de travail et coordonné les suites de chaque réunion de préparation.*

*Notre AD s'est mis en quête des financements. Il a rencontré individuellement chaque agriculteur ouvrant sa ferme au public pour préciser les modalités, organiser l'acheminement des produits offerts par l'ORPAH et rédiger les dépliants d'information des visiteurs. Il a affrété les bus et organisé la conférence de presse. En finale, il a effectué l'évaluation de l'opération avec les agriculteurs.*



## Une chronique agricole dans le bulletin communal

### LES BONS VILLERS

Depuis septembre 2005, les chroniques agricoles proposent un rendez-vous régulier (six fois par an) dans le bulletin communal. Leur but : rapprocher les agriculteurs et les nouveaux habitants par une meilleure connaissance de l'activité, des habitudes et des intérêts des uns et des autres. Ainsi, les habitants y apprennent que l'agriculteur ne pulvérise pas sans raison, pour son bon plaisir, à la tombée du soir, lorsque tout le monde s'apprête à passer une douce nuit estivale la fenêtre ouverte, mais bien parce que les produits phytosanitaires ne résistent pas à la lumière. Les agriculteurs sont à leur tour sensibilisés au nécessaire nettoyage des routes tandis que les habitants apprennent à ne plus jeter leurs déchets de tonte dans les pâtures. Et ainsi de suite, dans un souci de respect mutuel. L'écriture des textes est confiée à un groupe de travail

ouvert à tous, agriculteurs et habitants de la commune. Il est coordonné par une personne de l'administration communale, responsable de la communication, et par des membres de la CLDR.

Les résultats :

- Une amélioration du lien entre les agriculteurs et la Commune grâce au comité de rédaction.
- L'identification d'agriculteurs ouverts à de nouvelles initiatives.
- L'information de la population concernant les gestes à poser pour faciliter le travail des agriculteurs.
- Une possibilité, pour la population, de s'adresser aux agriculteurs et de réagir à leurs propositions.

*Le rôle de notre agent de développement a consisté, au départ, à mettre sur pied le comité de rédaction et à l'encadrer pendant deux ans. Il a lancé la dynamique et apporté des exemples issus d'autres communes ainsi qu'une aide pour l'animation des réunions et pour la relecture des textes. Par la suite, il a cherché à rendre le comité de rédaction autonome mais celui-ci a montré alors des signes d'épuisement. C'est pourquoi l'on songe à tisser des collaborations avec la commune voisine de Pont-à-Celles afin de multiplier les ressources humaines disponibles.*



## Un recueil de chroniques rédigées par les agriculteurs

### FERNELMONT

Pour préserver le caractère rural et agricole de la commune et favoriser les bonnes relations, treize agriculteurs de Fernelmont se sont réunis régulièrement durant près de sept ans, avec un agent de développement de la FRW, pour rédiger la chronique agricole à paraître dans le bulletin communal. Au fil des saisons, ils ont ainsi fait le tour de leur métier, avec persévérance et pédagogie, abordant des sujets divers dont la liste pourrait inspirer d'autres rédacteurs :

- les pulvérisations,
- la saison des betteraves,
- le ramassage et le traitement des déchets agricoles,
- les relations harmonieuses entre cavaliers et agriculteurs,
- le ballet des moissonneuses-batteuses,
- le fumier,
- l'agriculteur véritable chef d'entreprise,
- la traçabilité des produits,
- le rôle de l'agriculture sur le paysage,
- les liens entre l'agriculture locale et la zone d'activités économiques,
- le vieillissement démographique en agriculture,

- la culture locale des légumes,
- les bruits et odeurs de l'agriculture,
- les races bovines locales,
- les impacts de l'élargissement européen,
- la culture des céréales,
- les jachères, ...

A la fin de chaque article figurait une invitation à rencontrer les agriculteurs et à leur poser des questions afin d'ouvrir le dialogue, faire la chasse aux clichés, bref, expliquer... encore et encore !

En mars 2007, le groupe de rédaction a décidé de mettre fin à cette campagne de communication. Il a toutefois souhaité que son travail soit valorisé dans un recueil rassemblant les vingt chroniques. Un financement émanant du Ministre de la Ruralité a été obtenu ce qui a permis d'envoyer la brochure à chaque ménage et de constituer un stock pour l'avenir, destiné aux nouveaux arrivants.

*Notre agent a encadré le groupe, aidé la rédaction, compilé des chroniques et organisé l'impression du recueil.*



## Une brochure de sensibilisation et de prévention – ELLEZELLES

C'est la formule d'une brochure encartée dans un numéro du bulletin communal qu'a retenu un groupe d'agriculteurs - constitué en comité de rédaction - pour faire connaître les réalités de leur métier aux nouveaux habitants de la commune. Ces agriculteurs étaient en effet confrontés de plus en plus à des relations conflictuelles avec certains néo-ruraux désireux d'imposer leur vision d'une ruralité où l'agriculture - et ses inconvénients - n'avaient plus de place.

La Commune a financé les mille euros qu'a coûté l'impression de la brochure. Celle-ci fait toujours partie des documents remis aux nouveaux habitants lors de la cérémonie d'accueil. Les illustrations – humoristiques – sont l'œuvre du graphiste communal.

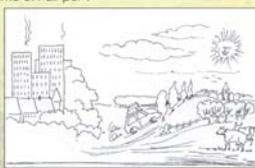
*Notre agent de développement s'est chargé de constituer le groupe d'agriculteurs-rédacteurs. Il a aidé à la mise en page et à la diffusion.*



**VIVRE A LA CAMPAGNE...**

**A des avantages et des inconvénients**

Vous avez décidé de fuir la vie trépidante et le stress de la ville et de venir chercher à la campagne le calme et l'air pur ?



Vous avez choisi pour ce faire de devenir citoyen d'Ellezelles ? Nous vous comprenons et nous vous en félicitons ! La campagne ... ses vertes prairies où gambadent vaches et moutons, l'odeur de la paille et des moissons...

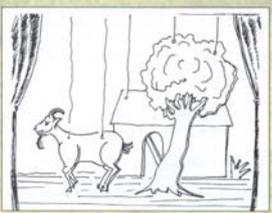
**Toutefois...**

Dans la vision idyllique de la campagne à laquelle vous rêvez en vous installant à Ellezelles, avez-vous envisagé certaines particularités indissociables du monde rural et liées aux pratiques agricoles ?

Le calme de la campagne n'est pas toujours synonyme de silence absolu, les vaches et les moutons ne font pas uniquement partie du décor...

La campagne a ses bruits, ses odeurs et d'autres modestes désagréments qu'il est bon de connaître pour les comprendre...

C'est ainsi par exemple qu'à Ellezelles... Il vous arrivera peut-être d'être réveillé à l'aube par le chant du coq ou de maudire le cliquetis de



la moissonneuse-batteuse qui vous empêche de trouver le sommeil !



**Les agriculteurs sont bien conscients de ces désagréments qu'ils essaient de réduire au maximum.**

Peut-être découvrirez-vous aussi au détour d'un chemin ou dans les pâtures entourant votre domicile la carte de visite d'un bovidé...

Les vaches ne demandent pas l'avis à l'agriculteur avant de déposer leur carte de visite !



Si les agriculteurs travaillent parfois de nuit, ce n'est ni par plaisir ni pour troubler intentionnellement votre sommeil mais bien parce qu'ils sont soumis à des impératifs climatiques ou à un planning à respecter.

Si vous vous déplacez en voiture, vous devrez sans doute parfois ralentir pour permettre la circulation du charroi agricole ou le passage d'un troupeau !



**Mais non le tracteur qui vous précède ne prend pas un malin plaisir à vous ratenir ! Au volant de celui-ci, l'agriculteur qui doit manoeuvrer son engin et parfois slalomer entre les voitures n'est pas aussi à l'aise que sa position « dominante » ne pourrait vous laisser penser...**

Il vous arrivera, notamment durant la saison d'arrachage et de transport des betteraves ou de pommes de terre, de devoir laver plus souvent votre voiture sale par la boue des chaussées !



Comme vous pouvez le constater, la campagne d'aujourd'hui a son charme et ses contraintes. Si vous vous posez encore des questions sur l'utilité ou les raisons de certaines pratiques, n'hésitez pas à interroger les agriculteurs, ils sont les plus qualifiés pour vous renseigner sur les réalités de votre nouveau cadre de vie !



Ce document est réalisé par le groupe de travail agriculture dans le cadre de la nouvelle Opération de Développement Rural d'Ellezelles. Il a pour but de faire la chasse aux clichés et aux idées reçues concernant les pratiques agricoles.

La méconnaissance des conditions de travail des agriculteurs entraîne parfois incompréhension, rancœur et conflits. L'évolution des pratiques et des techniques implique des devoirs et des contraintes pour l'agriculteur qu'il est bon que chacun connaisse pour devoir les comprendre.

## Une commission agricole, force de propositions

### PHILIPPEVILLE



Réintégrer les agriculteurs dans la vie communale, c'est par cette première étape que la commission agricole mise en place dans le cadre de l'opération de développement

rural de Philippeville entend normaliser les relations entre les agriculteurs et leurs voisins. La création de cette commission figurait en première priorité dans le PCDR avec pour mission de soutenir l'agriculture familiale et de créer un espace de dialogue entre les exploitants et les autorités communales.

Une quinzaine d'agriculteurs et d'agricultrices la composent. Ils font part de leurs attentes au Collège, avec l'idée de redonner une image positive de la profession. A l'actif de la Commission:

- Un logo et un slogan
- Un dépliant de sensibilisation sur le métier d'agriculteur au fil des saisons.
- Le repérage des chemins agricoles à améliorer en priorité et un tableau de bord des travaux.



- L'adoption d'une charte pour le respect des chemins agricoles reprenant les engagements de la Commune et des agriculteurs.

*Au sein de cette commission, le rôle de notre agent de développement est d'assurer le secrétariat et de prodiguer des conseils pour la conception des documents de communication.*

## Une action de solidarité et de sensibilisation : le nettoyage des chemins et parcelles agricoles – JALHAY ET THEUX

Cannettes de bières, langes usagés, berlingots... ils sont hétéroclites les déchets dont se délestent automobilistes, motards et autres promeneurs le long des routes, dans les champs et prairies qui les bordent. Incivisme certes, mais aussi danger pour le bétail et pour les machines agricoles, ce qui oblige nos agriculteurs à jouer les camions-poubelles.

C'est pourquoi, à la demande des agriculteurs de Jalhay, une action d'envergure a été retenue à la fois dans le PCDR et dans le programme du Groupe d'Action Locale « Terres de Hoegne ». Elle a consisté en un nettoyage par quelque 150 volontaires des bords de routes sur quatre tronçons particulièrement fréquentés, action qui s'est accompagnée d'une distribution de mini poubelles. Des jeunes ont assuré cette distribution directement aux automobilistes de passage dans des points-clés tels les parkings de grandes surfaces et les carrefours routiers. Par après, ces poubelles ont été diffusées toutes-boîtes. Quatre camionnettes-benne ont été remplies de déchets.

L'action a été financée par le GAL via des fonds apportés par l'Europe, la Région et les Communes de Jalhay et Theux qui ont fourni une aide logistique.

*Le rôle de notre agent de développement a été de mobiliser les membres de la CLDR de Jalhay autour de cette action et d'organiser son déroulement avec le GAL « Terres de Hoegne ».*



## Un marché hebdomadaire qui rapproche les agriculteurs de leurs voisins – TINTIGNY



Le marché dans ses anciens locaux : il allie déjà achats et consommation sur place.

Partout et de tous temps, le traditionnel marché sur la place du village a constitué le principal lieu de rencontre entre les agriculteurs-producteurs et leurs voisins-consommateurs. Ce carrefour d'échanges, croisement de l'offre et de la demande, lieu des bonnes affaires mais aussi de dialogue, est propice à une meilleure entente entre catégories rurales.

C'est ce constat, notamment, qui a fait dire aux habitants de Tintigny que le marché hebdomadaire de produits locaux, qui se tenait à Ansart depuis de nombreuses années, devait non seulement être maintenu mais aussi développé. Sa localisation, en bordure d'une grand' route, à l'étroit dans une halle peu conforme, compromettait sa survie.

Le PCDR a donc repris, comme projet prioritaire, l'idée d'acquérir un bâtiment et de l'aménager. Situé à Han et propriété communale, le bâtiment sera multifonctionnel puisqu'il accueillera dans des locaux mis

aux normes, outre les coopérateurs du marché fermier, un espace pour la restauration (à base de produits régionaux), une vitrine permanente, un espace d'accueil de séminaires et une entreprise de réinsertion par le travail. A noter les étroites collaborations avec le Groupe d'Action Locale « Cuestas » de l'initiative Leader+ (Communes d'Etalle, Meix et Tintigny), ainsi que la réalisation d'une étude de faisabilité pour le développement de nouvelles activités par l'Université de Gembloux, grâce au concours de la Province de Luxembourg et d'Idélux.

*Outre l'accompagnement du GAL, le rôle de nos agents de développement a été d'aider la gestation du projet de relocalisation dans le cadre participatif de l'ODR et d'en assurer le suivi. Il a consisté également à participer aux réflexions qui ont aidé à préciser le développement des activités.*



Le bâtiment nouveau, à aménager

## Un appel à projets pour embellir les abords de ferme

### FROIDCHAPPELLE

Les fermes restant en exploitation se font plus imposantes dans le paysage : elles s'entourent de hangars vastes et proéminents, de silos verticaux et les stocks de balles enrubannées ne passent pas inaperçus dans leurs pourtours. L'exploitant lui-même – titillé par l'exploitante ? – accorde à présent une importance grandissante à l'esthétique de ses installations.

C'est la raison pour laquelle la Commune de Froidchapelle a pris l'initiative de ce projet dans le cadre du Groupe d'Action Locale Leader II. Elle a lancé un appel à projets auprès de ses agriculteurs s'engageant à co-financer la plantation - autour des bâtiments - de haies, fruitiers haute-tige, arbustes d'ornement, fleurs vivaces, plantes grimpantes ou pelouses. La Commune s'est aussi engagée à co-financer l'aménagement de mares et d'éléments accessoires tels que dalles béton-gazon, pavés autobloquants, bacs pour plantations etc... Le lancement et l'animation du projet ont été confiés à la FRW qui s'est employée tout d'abord à sensibiliser un maximum d'agriculteurs et à leur prodiguer des conseils d'aménagement architectural. Sur les

cent-cinq exploitations agricoles que comptait la commune en l'an 2000, vingt-cinq ont rentré un projet et neuf ont été sélectionnées. Tout le budget n'a pu être dépensé. Il

faut dire que les critères étaient sévères et peut être un peu décourageants. Quelques années plus tard, les améliorations paysagères sont bien visibles même si, ça et là, on peut regretter qu'un budget d'entretien des plantations n'ait pas été prévu.

*Le rôle de notre agent de développement a été de rédiger et d'envoyer les documents de sensibilisation et les appels à projet, de réceptionner les candidatures, d'aider le montage des dossiers, de fournir les conseils architecturaux, d'organiser la sélection, d'effectuer le suivi administratif...*



## L'intégration paysagère au menu des agriculteurs – JALHAY

Un des points de friction entre les agriculteurs et leurs voisins est parfois d'ordre esthétique : les bâtiments de ferme et leurs abords ne cadrent pas toujours avec les aménagements coquets du pourtour des habitations qui les jouxtent. Un coup de poing dans le paysage villageois ! Même avec la meilleure volonté du monde, l'intégration paysagère des fermes n'est pas chose aisée. C'est ce que se sont dit, de commun accord, les agriculteurs et les habitants de Jalhay réunis dans les groupes de réflexion de l'opération de développement rural. Ils ont donc décidé l'organisation d'une campagne d'information comportant trois séquences :

1. Une séance d'information réalisée en deux temps, un premier volet assuré par notre service d'Assistance Architecturale et Urbanistique, un second par Accueil Champêtre en Wallonie. Au programme, la présentation d'exemples de bonne implantation, de choix de volumes

harmonieux, d'utilisation de matériaux adéquats, de plantations judicieuses, d'embellissement des bâtiments, de décoration florale et d'amélioration de la biodiversité.

2. Deux journées de visites de bonnes réalisations, guidées par un architecte paysagiste de la Région wallonne.
3. Enfin, un achat groupé d'arbres fruitiers et de haie, adaptés aux conditions locales, dont ont pu profiter les agriculteurs durant trois années consécutives.

*Dans cette démarche pédagogique, menée en partenariat étroit avec le GAL « Terres de Hoegne » - qui a apporté le financement à partir de fonds européens, régionaux et communaux - notre agent de développement a plus particulièrement organisé la séance d'information et participé à l'examen des suites à donner. Il a également fourni son aide à la distribution des plants commandés.*

## En savoir plus sur...

### Les relations agriculteurs et voisinage

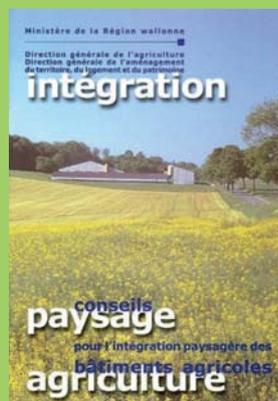
- Les Actes de la session 2003 de l'Université Rurale Wallonne

[www.urw.be](http://www.urw.be)

### L'intégration paysagère des fermes

- « Conseils pour l'intégration paysagère des bâtiments agricoles » brochure de la DGATLP, rédigée par la FRW, à télécharger à l'adresse :

[http://mrw.wallonie.be/DGATLP/DGATLP/Pages/DAU/Dwnld/integration\\_paysagere\\_FR.pdf](http://mrw.wallonie.be/DGATLP/DGATLP/Pages/DAU/Dwnld/integration_paysagere_FR.pdf)



## Les Cahiers de la FRW

Ce Cahier fait partie d'une collection éditée par la Fondation Rurale de Wallonie à l'intention des mandataires des communes rurales et de l'ensemble des acteurs du développement de la campagne wallonne.

Ces Cahiers montrent que les opérations de développement rural – lancées depuis plusieurs décennies dans notre Région – ont mis en place des solutions spécifiques, aujourd'hui largement éprouvées, pour développer nos villages et répondre aux préoccupations des habitants.

Ces Cahiers entendent porter à la connaissance de tous ces bonnes pratiques, les promouvoir et en répandre l'usage.

### Déjà parus...

N°1 – L'atelier rural

N°2 – Le logement tremplin

N°3 – Le logement intergénérationnel

N°4 – La participation citoyenne

N°5 – La maison de village

N°6 – La sauvegarde du patrimoine rural

### A paraître...

N°8 – Les espaces publics villageois

Editeur responsable : Cathérine-Marie Leroy, Secrétaire générale

Dépôt légal : D/2004/10.148/12 - Septembre 2008 - Copyright FRW

Crédits photos : FRW et [www.fotolia.com](http://www.fotolia.com) - Caricatures : Julien Bouharmont / SPAN Interreg III



RÉGION WALLONNE

Fondation Rurale de Wallonie  
Avenue Reine Astrid, 14 • B - 5000 Namur  
[contact@frw.be](mailto:contact@frw.be) • +32(0)81/261.882

[www.frw.be](http://www.frw.be)